

COMPTE-RENDU VALANT PROCES VERBAL Conseil Municipal du 19 juillet 2021 à 19h00

Présents:

Maire: BESNIER Didier, président de séance

Adjoints au Maire: CANESTRARI Véronique - LEVARDON Michel - SAPLANA Xavier - GROUILLER Elodie - SOUCHE Antony

Conseillers municipaux:

AYMARD Jean-Pierre - BLANGERO Nathalie - BOUR Lydie - BOYER Marc - CHAMBOVET Cyrielle

COLLOCA Cindy (à partir de 19h08) - COULLOMB Fabien - LABEILLE Séverine - MEILHAC Laurent

SAVINAS Gaëlle

Procurations: MEYNIER Laurent à SOUCHE Antony - PONÇON Lydie à BESNIER Didier - SAVELLI Eric à COULLOMB Fabien

Absente: COLLOCA Cindy (jusqu'à 19h08)

M. Antony SOUCHE est désigné secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

M. le Maire ouvre la séance à 19h00.

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2021
- 2. Modification du tableau des effectifs
- 3. Attribution du marché pour la mise en LED des éclairages intérieurs du groupe scolaire Simone Veil et du centre technique municipal

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2021

Comme à chaque point à l'ordre du jour, M. le Maire demande s'il y a des questions. En l'absence de remarques, il met le compte rendu au vote.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité.

RESSOURCES ET COMMUNICATION

2. Modification du tableau des effectifs

Mme COLLOCA rejoint le Conseil Municipal à 19h08.

M. le Maire explique que la commune a recourt depuis la crise sanitaire à un agent contractuel pour des renforts sur le groupe scolaire suite à la mise en place d'un deuxième service à la cantine pour respecter les protocoles sanitaires. Il dit que pour reconduire ce poste pour l'année à venir, toujours en CDD, le Conseil Municipal doit modifier le tableau des effectifs et créer un poste pour 15h de travail hebdomadaire.

M. le Maire propose au Conseil Municipal:

- de créer, à compter du 1er septembre 2021, le poste suivant :
 - Filière Technique: 1 poste d'agent technique polyvalent:
 - Cadre d'emplois : Adjoint technique territorial C 1
 - Grade: Adjoint technique territorial, permanent à temps non complet, 15h hebdomadaires;
- de modifier le tableau des emplois tel qu'annexé;
- de dire que cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel dans les conditions de l'article 3-3, 4°
 de la loi du 26 janvier 1984 pour les besoins du service ;
- de dire que la rémunération est fixée sur la base de l'échelle de rémunération d'un adjoint technique territorial, 1er échelon ;
- de dire que les dépenses correspondantes.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité. M. SAPLANA n'a pas pris part au vote

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

3. Attribution du marché pour la mise en LED des éclairages intérieurs du groupe scolaire Simone Veil et du centre technique municipal

M. le Maire indique que dans un but d'économies d'énergies et d'amélioration des conditions de travail et d'accueil des usagers, un appel d'offre a été lancé pour le remplacement des luminaires intérieurs du groupe scolaire et du centre technique municipal.

Il précise qu'une consultation a été réalisée suivant la procédure adaptée du 31 mai 2021 au 28 juin 2021, qu'une seule offre a été reçue et qu'une négociation a été réalisée avec le candidat.

M. le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'attribuer l'accord cadre pour la mise en LED des éclairages intérieurs du groupe scolaire Simone Veil et du centre technique municipal à PPS pour un montant annuel maximum de 29 000 € HT, pour une durée de deux ans, renouvelable une fois pour une année supplémentaire ;
- de l'autoriser à signer l'accord cadre ;
- de dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2021 et le seront pour les exercices futurs.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité.

La séance est levée à 19h20

Le Maire, Président de séance, Didier BESNIER Le Secrétaire de séance, Antony SOUCHE